

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



ÉDITO

Des citoyens qui questionnent le territoire...

La dynamique économique et démographique que vit notre territoire fait partie des atouts que beaucoup d'autres nous envient. Pourtant ces atouts sont vécus par nombre de citoyens du Grand Annecy comme une menace sur ce qui a fait jusqu'à présent sa qualité de vie.

La prise de conscience de vivre dans un territoire qui se transforme, dans une agglomération qui grandit, est de plus en plus forte pour ses habitants. Dans ce contexte, le lancement par les élus d'études et de plans d'envergures, à moyen et long termes, sur des sujets majeurs -climat, urbanisme, mobilité, agriculture, ressources en eaux... renforcent cette prise de conscience collective.

Pour certains c'est une évolution à accompagner, à maîtriser. Pour d'autres c'est un bouleversement inacceptable et la perte des repères habituels.

Ces deux perceptions alimentent les débats dans nos groupes de travail comme dans les réunions publiques, et ce, quel que soit le sujet abordé.

Les clivages se font de plus en plus marqués et le risque de rompre le dialogue existe.

Durant toute l'année 2021, entre contraintes sanitaires et volonté de favoriser les échanges entre habitants de divers horizons, l'Espace Citoyen a mobilisé ses réseaux et l'énergie de ses bénévoles. Nos objectifs : partager l'information, faciliter la participation en mobilisant nos membres, permettre les échanges, en proposant des méthodes adaptées afin de produire à l'attention des élus du Grand Annecy des analyses et des **propositions dont nous attendons la prise en compte dans les décisions finales. Cela veut dire que nous attendons un retour des élus sur ce qui est retenu et intégré, ce qui est à étudier, et ce qui n'est pas retenu et pourquoi.**

Cette attente n'est pas gratuite, elle est le prix de notre crédibilité, de l'investissement de nos membres dans l'étude des plans et projets qui leurs sont soumis et dans la qualité des contributions collectives produites.

L'engagement des habitants de ce territoire au sein de l'Espace Citoyen n'est pas une démarche ponctuelle dont il serait attendu un bénéfice personnel mais bien une démarche construite collectivement visant à participer à la réflexion commune sur l'avenir du Grand Annecy.

Aussi, l'engagement des élus à faciliter mais aussi à prendre en compte les propositions des citoyens sont les conditions d'un dialogue constructif dans lequel chacun est à sa juste place.

Si les élus sont bien là pour prendre les décisions concernant l'avenir du territoire, les citoyens que nous sommes se doivent de ne pas être simples spectateurs, ni donneurs de leçons, mais bien acteurs engagés pour l'évolution positive de notre environnement.

François Blanchut

Président de l'Espace Citoyen



Le dialogue sincère entre élus et citoyens est une des clés de la démocratie locale inventive que nous voulons vivre et partager.

C'est dans cette intention que l'Espace Citoyen mobilise les habitants du Grand Annecy. C'est ce que nous avons fait en 2021 en répondant aux diverses sollicitations des élus et aussi en lançant un concours pour mobiliser sur les questions de l'alimentation et des circuits courts. D'autres initiatives concrètes seront lancées en 2022.

La participation citoyenne ne se décrète pas, elle se construit au sein de l'Espace Citoyen, comme dans toutes les autres instances existantes ou à venir au sein de laquelle chaque citoyen de ce territoire est incité à partager sa vision personnelle pour construire avec les autres un projet collectif pour le Grand Annecy.

SOMMAIRE



01

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT,
s'organise ... page 4

L'ESPACE CITOYEN, c'est qui ?... page 6

02

03

NOS AXES DE TRAVAIL en 2021 ... page 9

MOBILISÉS, toujours mobilisés ...
page 17

04

L'ESPACE CITOYEN du Grand Annecy, se dote d'un référentiel de fonctionnement

- 5 fiches thématiques élaborées par le groupe de travail « cadre de fonctionnement interne ».
- 2 thématiques jugées prioritaires pour le bureau en 2021 :
 - composition et fonctionnement du bureau
 - mise en place d'une gouvernance autour de la Présidence.

Suite au renouvellement de l'Espace Citoyen, les membres du bureau ont mis en place un **groupe de travail pour réfléchir à la structuration de l'instance** afin de formaliser un cadre de fonctionnement interne.

L'objectif était de disposer d'une base écrite, sans préjuger de la forme finale (règlement intérieur ? charte ?). Tout en veillant à rester une instance « agile », les travaux devaient également tenir compte du cadre de coopération avec les élus qui a été élaboré et adopté au printemps 2021.

Six membres du bureau se sont portés volontaires pour travailler sur ce sujet en abordant les différentes instances : Assemblée plénière, Gouvernance, Bureau, Groupes de travail, mais aussi sur des thématiques transverses : posture, éthique, maintien de l'engagement, gestion des conflits, moyens, communication.

Le groupe s'est réuni 8 fois en visio entre février et début juillet 2021 (09 et 24 février, 15 mars, 7 et 26 avril, 19 mai, 9 juin, 1er juillet).

Pour chaque thème étudié, le groupe a dressé le constat de l'existant, listé les questionnements et formulé des propositions.

Les travaux ont conduit à l'élaboration de 5 fiches qui ont été présentées aux membres du bureau et ont fait l'objet de débats lors des réunions du 8 juin, 16 novembre et 7 décembre 2021.

Compte tenu de l'actualité de l'Espace Citoyen, les membres du bureau ont décidé de **prioriser la mise en œuvre des fiches « bureau » et « gouvernance »** afin de doter la structure d'une instance encore plus efficace et opérationnelle. Il a notamment été acté la création d'une vice-présidence au sein du bureau.

« Un cadre de fonctionnement interne qui donne des repères à tous les membres de l'Espace Citoyen... »



Un séminaire de 2 demi-journées pour progresser ensemble

Avec un Espace Citoyen renouvelé en 2020 et comprenant désormais 150 membres bénévoles, le bureau a été étoffé. De 9 membres sous le précédent mandat, il a été quasiment doublé, avec comme conséquences des évolutions nécessaires dans l'organisation du travail collectif.

Ce besoin a été réaffirmé en septembre 2021 après une longue période de collaboration à distance et a débouché sur l'organisation d'un séminaire au mois d'octobre, axé sur les thèmes : bien travailler ensemble, clarifier les rôles et développer les compétences.

Cette première rencontre en présentiel depuis la mise en place du bureau

a permis de mieux se connaître, valoriser ce qui fonctionne déjà et enfin construire une vision commune exprimée ainsi :

« **Nous travaillons ensemble dans l'efficacité, la confiance, la transparence et avec plaisir. Nous avançons au service de l'intérêt général et nos contributions portent notre vision collective** ».

Dans ce cadre ont été traités les enjeux liés à la représentativité de l'Espace Citoyen, sa place et son rôle au sein des acteurs de la démocratie, ainsi que les questions telles que « comment entretenir l'énergie et mieux fonctionner ensemble ».

Au final, un accueil positif et une forte envie de s'engager avec l'impératif de fixer des priorités.

PARTICIPATION CITOYENNE, Le Grand Anancy pose des bases solides

Un cadre de coopération et des relations qui se construisent.

Le cadre de coopération définit les engagements réciproques entre les élus du Grand Anancy et l'Espace Citoyen.

Son contenu a été co-construit par un groupe d'élus, de techniciens et le Bureau de l'Espace Citoyen.

Adopté en juin 2021 par le Conseil Communautaire, il précise :

- l'organisation et la gouvernance de l'Espace Citoyen ;
- les relations entre les instances du Grand Anancy et l'Espace Citoyen ;
- les conditions de saisine par les élus et d'auto-saisine par l'Espace Citoyen ;
- les suites données à nos contributions ;
- les modalités de participation du Grand Anancy pour notre fonctionnement en moyens humains, techniques et financiers.

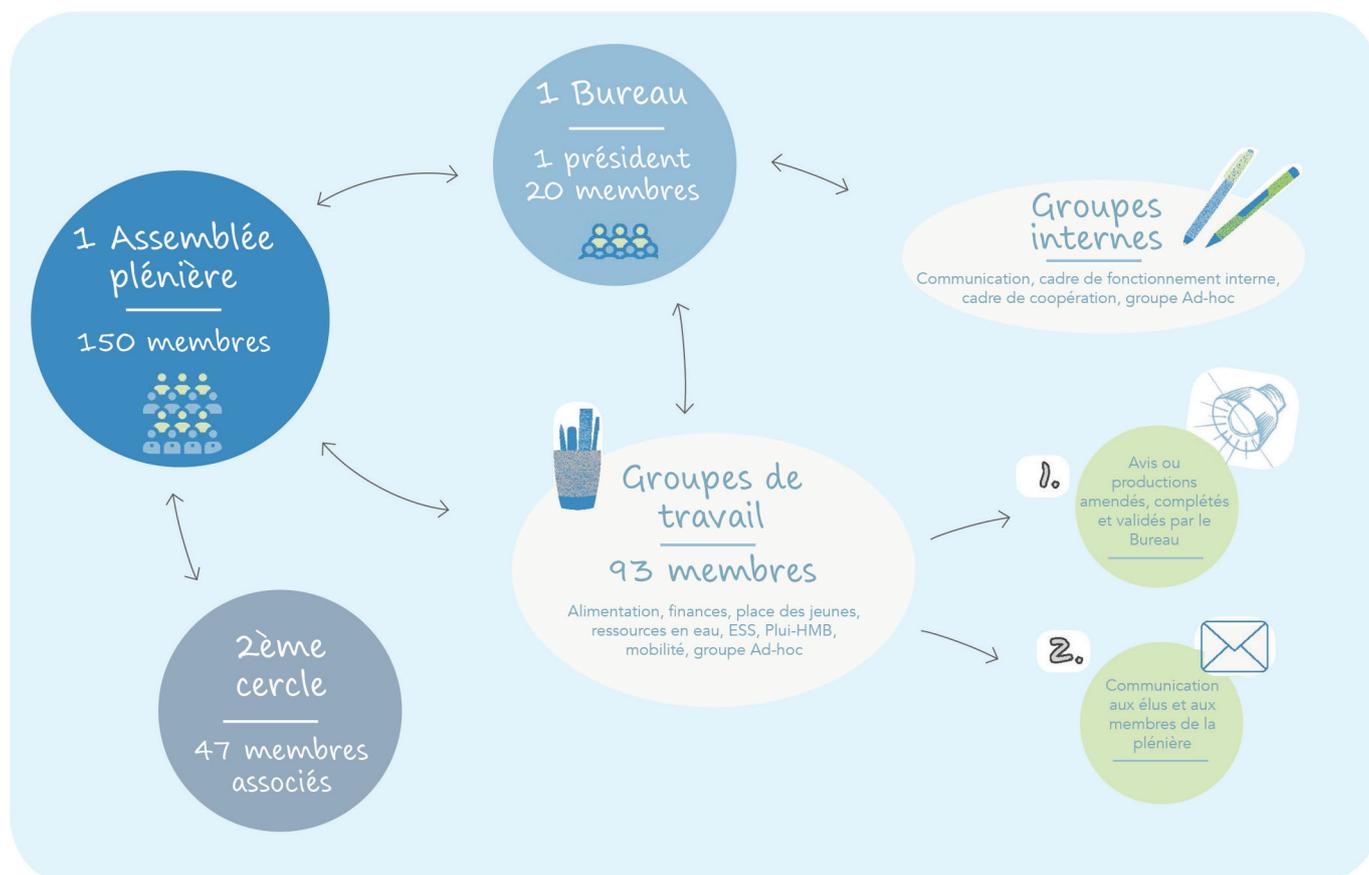
Il fera l'objet d'un point d'étape en 2023.

« Ce cadre de coopération est une véritable reconnaissance de notre instance citoyenne et organise nos liens dans une relation équilibrée. »

Une délibération cadre

Les modalités de mobilisation de la population pour contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques pilotées par le Grand Anancy a fait l'objet d'une délibération dans lequel l'Espace Citoyen trouve sa place aux cotés de l'Observatoire d'Imagine réinstallé à l'automne 2021.

www.grandanecy.fr
rubrique « ESPACE CITOYEN »



02

L'ESPACE CITOYEN, c'est qui ?

[chiffres au 31.12.2021]

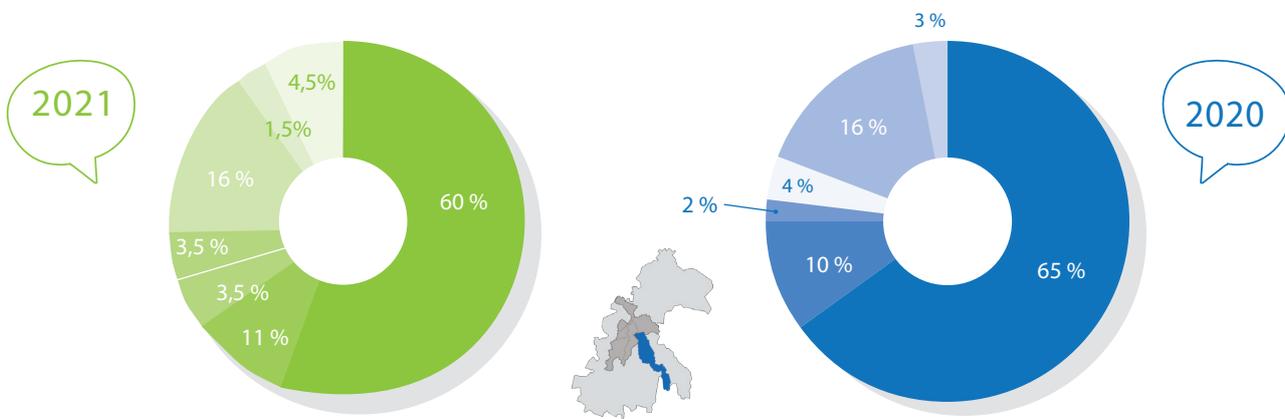
Après le renouvellement la composition de l'assemblée plénière a largement changé, donnant la place aux citoyens et citoyennes.

2021
150 membres



2020
166 membres

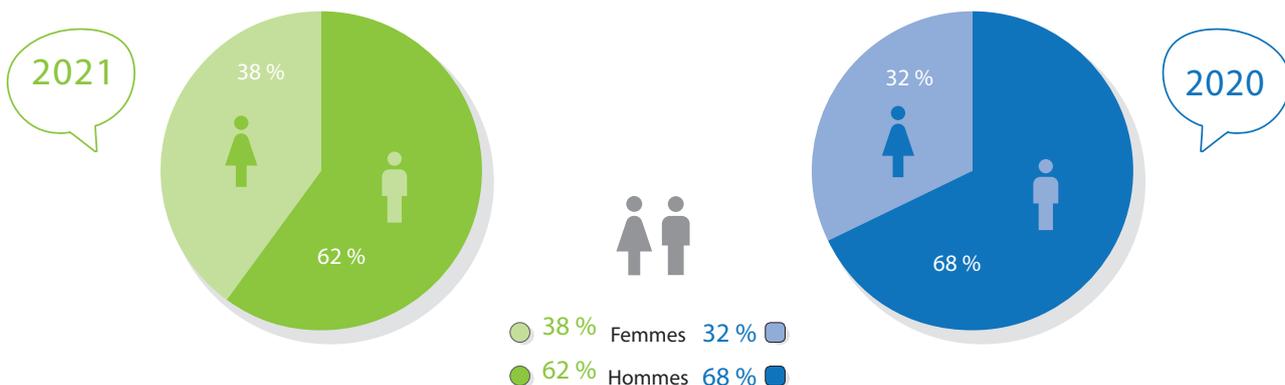
Des citoyens représentant tout le territoire du Grand Annecy



LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES

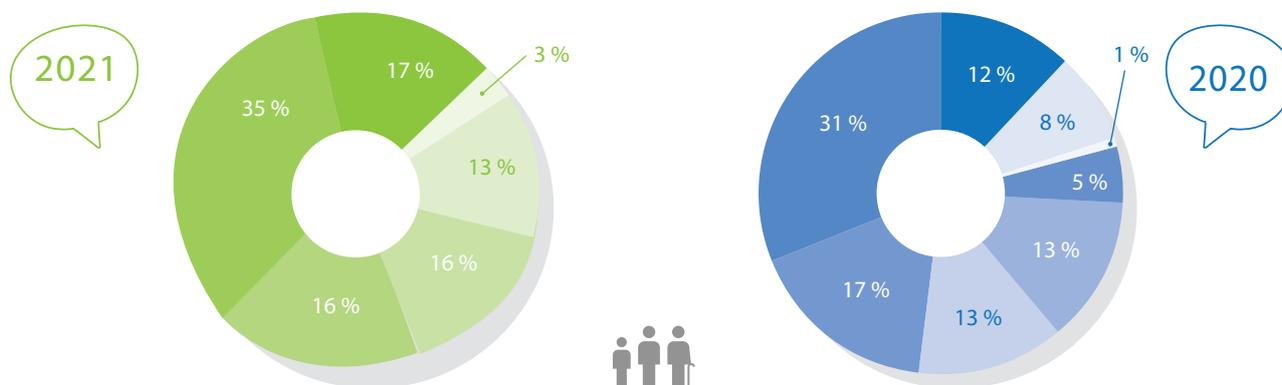
● 60 %	Annecy nouvelle commune	● 65 %
● 11 %	1 ^{ère} couronne : Argonay, Chavanod, Poisys, Quintal, Epagny-Metz-Tessy	● 10 %
● 3,5 %	Secteur Pays de Fillière	● 2 %
○ 3,5 %	Secteur "Alby"	● 4 %
○ 16 %	Secteur "Lac"	○ 16 %
○ 1,5 %	Extérieur au Grand Annecy	○ 3 %
○ 4,5 %	Non communiqué	

Une parité qui se renforce

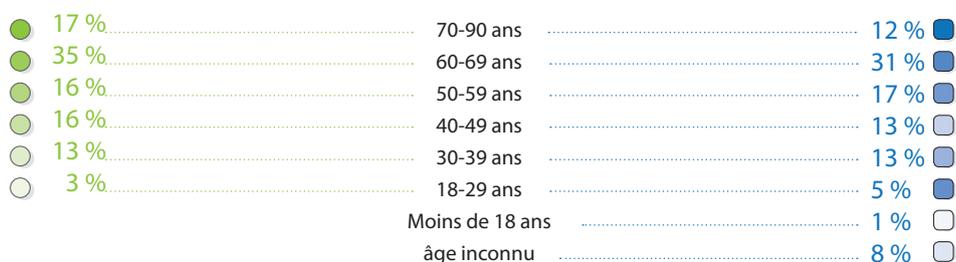


● 38 %	Femmes	● 32 %
● 62 %	Hommes	● 68 %

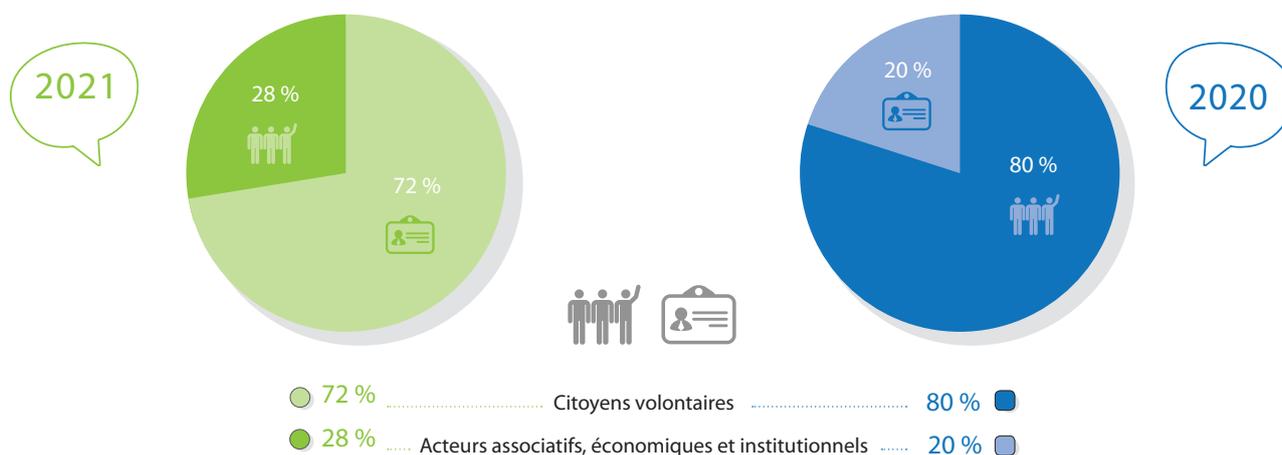
Toutes les générations sont représentées



LA RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE DES MEMBRES



Une diversité des acteurs



- La composition n'est pas figée, elle évolue avec le temps et en fonction des sujets traités.
- En 2021, notre représentation territoriale s'améliore (davantage de membres issus des territoires du nord et du sud), la parité se renforce, ainsi que la part des citoyens en activité.
- Ces tendances contribuent à l'expression d'une diversité de points de vue.

L'Assemblée plénière de l'Espace Citoyen

Les membres de l'Espace Citoyen, réunis en assemblée plénière - 20 novembre 2021.
© espace citoyen



Dans l'enthousiasme et avec un esprit résolument coopératif, l'assemblée plénière d'Automne, réunie le 20 novembre 2021 à la salle des Eaux et Forêts à Annecy, a rassemblé 65 membres de l'Espace Citoyen, en présence de Mme Lardet, présidente du Grand Anancy et de Mr Martin, conseiller délégué à la prospective territoriale.

9 kiosques thématiques pour parler des projets en cours

Après avoir exploré et questionné le Cadre de coopération qui régit les échanges entre le Grand Anancy et l'Espace Citoyen, les membres présents se sont informés sur les thématiques travaillées dans l'année auprès des référents et référentes des groupes de travail.

Deux ateliers spécifiques

L'assemblée plénière a été l'occasion pour les membres de travailler, sous la forme d'ateliers, au fonctionnement de l'Espace Citoyen.

Un premier atelier visait à répondre à la question suivante :

« **Comment favoriser l'intégration et la participation de nouveaux membres au sein de l'Espace Citoyen ?** »

Par groupe de 8, les membres étaient invités à proposer des solutions en fonction d'un persona fictif permettant de se mettre à la place d'un nouveau ou potentiel nouveau membre de l'instance.

Le second atelier avait pour objectif de fournir des pistes de réflexion pour **le choix de la thématique de l'assemblée plénière de printemps**.

À travers des supports facilitant la participation et l'échange, les membres ont été invités à formuler des réflexions autour d'une thématique transversale à tous les groupes de travail en cours.

Chaque groupe de 8 personnes a d'abord travaillé à chercher des synergies entre les différents groupes de travail existants au sein de l'Espace Citoyen. Puis, à l'aide d'une matrice écrite, a formulé un choix motivé.

Les temps de travail en atelier nous ont fourni des pistes pour mobiliser toujours plus les membres ou de potentiels nouveaux membres. Cela est gage de propositions élaborées sur la base d'une diversité de profils.

Nous en tirons d'ores et déjà plusieurs enseignements pour rebondir sur la dynamique de la Plénière : communiquer sur les réseaux sociaux, se rapprocher de celles et ceux qui ne participent pas aujourd'hui à un groupe de travail, comprendre ce qui pourrait faciliter leur implication.

La prochaine assemblée de Printemps sera ouverte à l'ensemble de nos partenaires.

Elle se tiendra le 10 juin 2022
de 18h à 21h à l'Espace Congrès Annecy
[Chambre des Métiers - Avenue de France]



CLIMAT - ALIMENTATION. *Concours de courts-métrages «Mangez sain et local» - PAGE 11*

Le groupe a été très mobilisé une grande partie de l'année sur l'organisation et le suivi du concours «Manger sain et local». Concours de courts-métrages lancé à l'adresse de tous publics amateurs sur un format de 3 minutes. Le concours est maintenant dans sa phase finale : le jury se réunira en mai et la remise des prix se fera le 10 juin, lors de l'assemblée plénière de l'Espace Citoyen.

D'ici là le Plan Alimentaire Territorial, démarche lancée par les élu.es du Grand Annecy, entrera dans sa phase active. L'Espace Citoyen suivra ces travaux avec attention et se positionnera en partenaire actif.



JEUNESSE. *Une place pour TOUS les jeunes - PAGE 12*

Après plusieurs productions déposées aux élu.es sur la base d'une auto-saisine, un appel à participation se prépare pour que le groupe puisse à nouveau porter les questionnements des jeunes du territoire.



RESSOURCE EN EAU - PAGE 15

Après sa participation aux Assises de l'eau en 2021, le groupe finalise une première réponse à la saisine des élu.es sur la mobilisation des citoyens en faveur de la préservation de la ressource en eau.



MOBILITÉ. *Penser le territoire avec les mobilités du futur - PAGE 13*

La saisine des élu.es du Grand Annecy portant sur le Plan de Mobilité a mobilisé un groupe de 30 volontaires pendant 4 mois pour apporter leur contribution sur les différents axes du Plan. Avis rendu en décembre 2021.

Une rencontre avec les élu.es courant janvier 2022, sur la base de questions - réponses, a permis un débat franc sur ces contenus. L'Espace Citoyen attend désormais la position de la collectivité sur ses différentes propositions.



FINANCES. *Avis sur le Plan Pluri- annuel d'Investissement et le Rapport d'Orientation Budgétaire - PAGE 15*

Sans entrer dans les détails techniques des documents soumis à la loupe des citoyens, notre analyse s'est concentrée sur la mise en avant des priorités des habitant.es du Grand Annecy. Pour la cohérence des politiques publiques, nous avons souhaité que le PCAET soit le fil rouge de tous les engagements financiers pour les années à venir.

Chiffres clés



GOUVERNANCE

Bureau **13** | 11 réunions
2 séminaires

Cadre de coopération **3** | 3 réunions

Fonctionnement interne **8** | 8 réunions
5 fiches «structure»

Communication **9** | 9 réunions

79

réunions,
séminaires,
ateliers ...

4 | 3 réunions
rencontres de terrain

4 | 4 réunions
dt 2 avec élus

8 | 8 réunions
dt 2 avec élus / services
77 questionnaires

7 | 3 réunions PDU
4 réunions PDM
1 avis rendu

17 | 13 réunions
4 réunions avec élus et partenaires
1 journée Design thinking
1 fresque du climat
1 concours courts métrages

7 | 7 réunions
dt 3 avec élus / services et partenaires

THÉMATIQUES

3 | Place des jeunes

4 | Finances

8 | PLUi-HMB

7 | Mobilité

17 | Climat
Alimentation

7 | Ressources en eau

Auto-saisine : «Manger sain et local» UN CONCOURS organisé par l'Espace Citoyen

● Comment accélérer et amplifier la mobilisation des citoyens pour le climat ?

Tel était le thème du projet proposé aux conseils de développement par la Coordination Nationale des Conseils de Développement [CNCD].

L'Espace Citoyen a répondu présent car ce projet collectif allait être accompagné par les étudiants du diplôme « intelligence collective » de l'université de Cergy-Pontoise.

Compte-tenu de l'actualité de notre territoire nous avons choisi de travailler sur l'alimentation et les circuits courts.

8 avril 2021 journée des défis pour le climat

Une journée partagée avec plusieurs conseils de développement, la CNCD et l'université pour composer notre sujet, identifier notre défi et produire un projet. Nos participants ont été productifs et imaginatifs puisqu'à la fin d'une journée intense, l'idée du concours vidéo sur le thème « **Manger sain et local** » était né !

Notre groupe de travail s'est mobilisé pour passer du projet à l'action : définition des objectifs, public à atteindre, partenaires à mobiliser, règlement à construire. Après quelques réunions le concours était lancé et la première plaquette diffusée.

Objectif : mobiliser les habitants du Grand Anancy sur les enjeux d'une alimentation saine, et une production de proximité.

Sensibilisation et mobilisation à deux niveaux, le premier par la réalisation des vidéos et le second

par leur diffusion au plus près des habitants.

En plus d'être très opérationnel, la particularité de ce projet est d'avoir associé au groupe de travail une équipe projet composée d'élus et de responsables du monde agricole qui ont pu apporter au groupe de précieux conseils et un appui auprès de leurs réseaux.

Fin 2021, une dizaine de candidats s'étaient inscrits (groupes de collégiens, étudiants ou particuliers). Plusieurs partenaires ont répondu présents en diffusant notre concours et en apportant des lots qui récompenseront les réalisations.

Et bravo aux membres très actifs et réactifs de ce groupe de travail.

La remise des prix de ce concours est prévue le 10 juin, dans le cadre de notre assemblée plénière. Les vidéos réalisées seront diffusées très largement sur le territoire et participeront à la mobilisation dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial lancé en 2021 par les élus du Grand Anancy.



journée Gaïa au lycée Fauré - nov. 2021 © espace citoyen



MANGER SAIN ET LOCAL : UN DÉFI POUR NOUS TOUS

Grand concours de vidéos

Vous souhaitez participer ?

- 1 Réalisez une vidéo grand public de 3 minutes max. Imaginez un scénario original, positif et pourquoi pas humoristique, pour donner envie aux habitants de manger sain et local ! La vidéo peut être produite en individuel ou à plusieurs.
- 2 Envoyez vos vidéos avant le 31 janvier 2022.
- 3 Sélection par le jury des meilleures réalisations qui seront utilisées pour les campagnes de communication du Grand Anancy sur le thème « Manger sain et local ».
- 4 Remise des prix aux lauréats du concours

+ d'infos :
espacecitoyen@grandanancy.fr



L'Espace Citoyen est une instance de participation citoyenne du Grand Anancy composée de bénévoles issus de la société civile, d'institutions et associations, qui effectuent des missions de consultations et de propositions au Grand Anancy.

Remise des prix le 10 juin 2022

Une place pour TOUS les jeunes

- **Thématique jeunesse : l'amorce d'une mobilisation du groupe.**
 - Une lettre adressée aux élus afin de les alerter sur la situation des jeunes face à la crise sanitaire.
 - La présentation d'expériences de terrain autour des jeunes.

Un nouveau groupe de travail d'une quinzaine de membres a été constitué afin de porter auprès des nouveaux élus la contribution de novembre 2020 « Une place pour TOUS les Jeunes sur notre territoire », portant sur les « jeunes en situation de fragilité » réalisée en auto saisine. Elle complétait la contribution réalisée en auto saisine en 2019 : « une Ville et un Territoire avec les Jeunes ».

L'objectif initial du groupe était de s'approprier les travaux précédents et définir de nouveaux axes de travail, soit en auto saisine, soit en réponse à une saisine des élus.

Compte-tenu du contexte Covid, le groupe a tout d'abord alerté les élus sur la situation des jeunes face à la crise : une lettre, préparée par le groupe, a été adressée à la Présidente du Grand Annecy et à l'élue référent de l'Espace Citoyen, le 29 mars 2021.



Le groupe s'est réuni 3 fois en visio les 11 mars, 28 avril et 20 mai 2021.

Face à la moindre participation des membres en mai (impact du déconfinement ?) et de la proximité de la période d'été, de problèmes de disponibilité d'animateurs, le groupe a été mis en suspens dans l'attente de la réponse des élus à notre courrier, et aussi de connaître les nouvelles orientations politiques sur le sujet.

Dans l'attente de la réponse des élus et d'une saisine à venir, il a été décidé de profiter de ce temps pour « s'acculturer » aux thématiques jeunesse en partageant des expériences de terrain. Un programme d'interventions a été élaboré et 4 présentations ont été réalisées en avril et mai 2021 :

- La MJC Centre Social Victor Hugo de Meythet pour les actions menées par les 8 centres sociaux et culturels du bassin annécien.
- Le Lycée Gabriel Fauré d'Annecy pour le projet éducatif porté par le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté.
- La Maison des Adolescents «Au Cinq» de Cran-Gevrier pour l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des adolescents et de leurs familles.
- La résidence la Tournette Habitat Jeunes à Annecy pour les actions de suivi menées par les intervenantes socio-éducatives auprès des résidents.

Le Conseil communautaire du 30 septembre 2021 a décidé de mettre en œuvre l'ambition 5 du projet de territoire «Donner toute sa place à la jeunesse» avec les communes volontaires, les jeunes eux-mêmes et les nombreux partenaires.

L'Espace Citoyen devrait être associé à ces travaux début 2022, ce qui permettra au groupe de lancer de nouveaux axes de travail.

Le PLAN de MOBILITÉ, penser le territoire avec les mobilités du futur

■ 30 citoyens volontaires et 6 référents pour un avis sur 50 actions.

Le Plan De Mobilité [PDM] qui détermine la politique de mobilité de l'Agglomération pour les 10 ans à venir a été soumis pour avis à l'Espace Citoyen le 25 Août 2021. Ce document stratégique se présente sous la forme de 6 orientations, soit au final 50 actions et 2 annexes.

L'analyse de l'Espace Citoyen a porté sur l'intégralité des actions et sur l'annexe accessibilité.

Ainsi sur la base du volontariat, une trentaine de membres ont examiné les documents répartis entre eux de façon aléatoire, les travaux étant coordonnés par 6 référents.

La contribution de chacun et 3 réunions de coordination ont permis de formuler un avis adressé à la Présidente du Grand Annecy le 6 décembre 2021.

- En une dizaine de pages l'Espace Citoyen tient à souligner que le Plan De Mobilité doit s'inscrire en cohérence avec d'autres engagements tels que le PCAET ou PLUi-HMB, et se fonder sur un dialogue dynamique avec la population.
- Une exigence de respect d'enveloppes budgétaires réalistes au regard des actions prévues ainsi qu'un suivi méthodique des projets constituent deux conditions sine qua non de réussite.

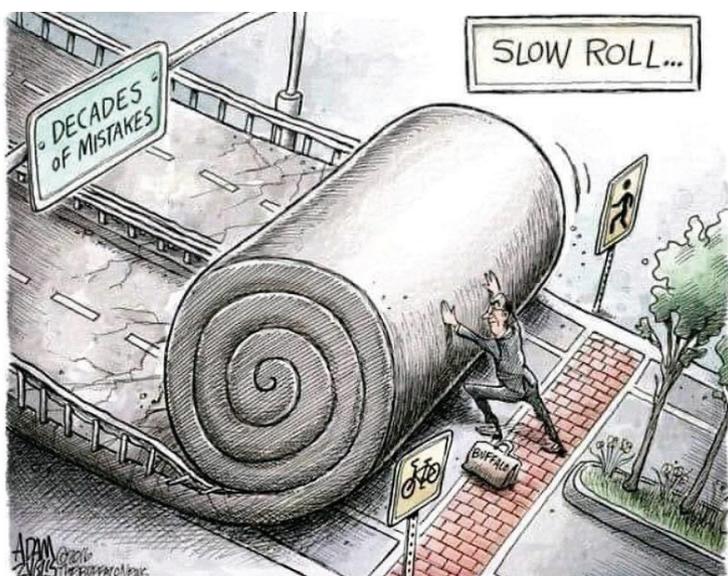
Parmi les préoccupations majeures figurent la promotion et de développement de modes alternatifs à la voiture et le désengorgement et le contournement du centre de l'agglomération. Des transports collectifs attractifs, valorisant les énergies douces, un maillage du territoire privilégiant le bus à haut niveau de service dans des corridors dédiés, ou le tramway, ou encore le transport ferroviaire, selon des trajets, des cadencements, des amplitudes horaires et des tarifs motivants, sont autant d'options pouvant favoriser l'intermodalité.

Un service de navettes doit compléter cette infrastructure, dorsale du projet ; elles concernent les sites montagneux environnants, les communes riveraines du lac, les secteurs peu denses en population, les personnes à mobilité réduite ; elles pourraient s'appliquer aussi aux entreprises et aux établissements scolaires.

La mise à disposition de parkings-relais aux points stratégiques du territoire serait favorable au développement du co-voiturage et à l'accès aux transports collectifs.

Une attention est à porter à la nécessité d'équilibrer les modes alternatifs de déplacement entre communes de tailles équivalentes.

Le plan doit poursuivre une logique d'optimisation des réseaux de transport, une ambition et une veille technologique et écologique, une différenciation pertinente des solutions à apporter selon les territoires, centre de l'agglomération, périphérie, secteurs lacustres et montagneux, liaisons entre communes distantes au sein de l'agglomération. Les trajets vers ou depuis des destinations régionales, nationales, voire internationales complètent le plan principalement circonscrit à l'agglomération. Et la place des deux-roues mérite toute l'attention nécessaire ainsi que la cohabitation entre modes de déplacements, piéton, vélo, voiture.



© Adam Zybus - source : dixit.net

La DENSITÉ BÂTIE, à quelles conditions ? [groupe thématique PLUi-HMB]

■ Les élus communautaires ont saisi l'Espace Citoyen pour réfléchir sur « la densité acceptable pour ceux qui vivent, travaillent ou visitent notre territoire. »

Cet avis de l'Espace Citoyen sera rendu fin avril 2022 et étoffera le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), étage supérieur du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'Habitation, de Mobilité et Bioclimatique (PLUi-HMB) de notre agglomération.

Ces travaux sont un défi pour l'Espace Citoyen car cette démarche est à la croisée :

. d'une part, de plusieurs planifications territoriales : Plans de Mobilité (PDM), Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Plan Alimentation Territorial (PAT), Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) ;

. et de nombreux textes réglementaires au plan régional et national d'autre part.

Le côté subjectif de la « densité perçue et acceptable » a été abordé à partir d'un questionnaire (élaboré par un sous-groupe dédié) envoyé aux 150 membres de l'Espace Citoyen. Avec près de 60 % de participation, un travail colossal de dépouillement est en cours pour traiter d'une part les 22 questions ouvertes et fermées générant plus de 850 réponses et d'autre part faire la synthèse des préoccupations et des propositions des citoyens.

Un autre sous-groupe « inspiration » s'est attaché à recueillir des documents dans des dizaines de dossiers académiques de référence et des exemples variés issus d'autres territoires.

Ces travaux ont occupé la majeure partie de l'année 2021 au cours d'une quinzaine de réunions, le plus souvent en visioconférence, ce qui n'a pas facilité les échanges. L'année 2022 sera consacrée à croiser ces informations avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) de Haute-Savoie et ses experts le samedi 12 février avant de rendre l'avis attendu par les élus au mois d'avril 2022.

Nous tenons à remercier les 77 participants (60% habitant la nouvelle commune d'Annecy) qui ont répondu à ce questionnaire, les contributeurs du groupe thématique « Inspiration », les trois référents et les 20 personnes actives des deux sous-groupes thématiques PLUi-HMB.

Ces travaux autour du PADD ont donné de l'appétit aux membres de l'Espace Citoyen pour agrandir leur champ contributif au PLUi-HMB, sur de prochaines saisines de la part des élus ou d'auto-saisines du conseil de développement.



Totem photographique «Babel 50 Annecy», 2021, parvis de la gare, Annecy Paysage. Jean-François Rautzier © Marc Donnage

Avis sur le Plan Pluri annuel d'Investissement [PPI] et sur le Rapport d'Orientation Budgétaire [ROB]

Le Vice-Président aux finances, Denis Duperthuy, nous a sollicité sur ces deux documents financiers importants.

Deux réunions spécifiques ont donc été organisées et ouvertes à tous les membres de l'Espace Citoyen. Après présentation des données chiffrées et identification des enjeux, les membres présents ont pu interroger l' élu et le directeur financier du Grand Annecy. De ces échanges, poursuivis ensuite entre membres, chaque groupe a rédigé un document à destination des élus. Au delà de donner un avis sur ces sujets très techniques, l'Espace Citoyen a souhaité mettre en avant ce qui

relevait des priorités pour les habitants. Il a aussi identifié les liens entre ces deux documents et leur indispensable cohérence avec les orientations validées dans les différents plans déjà adoptés par le Conseil communautaire.

À ce titre nous avons souhaité que le PCAET soit le fil rouge de tous les engagements financiers pour les années à venir.

Pour les citoyens, ces sollicitations sont une occasion de plus pour donner à comprendre le fonctionnement de la collectivité.

RESSOURCE EN EAU, comment renforcer la mobilisation des citoyens en faveur de la préservation de l'eau ?

Le Vice-Président en charge de la gestion de l'eau a saisi l'Espace Citoyen en mars 2021 pour apporter « une contribution sur la mobilisation des habitants en faveur de la préservation des ressources en eau » dans le cadre des « Assises de l'eau » lancées par la collectivité.

Un groupe d'une quinzaine de personnes s'est alors constitué suite à un appel à candidature.

A la fois témoins et acteurs de la large concertation menée sur le sujet de l'eau en 2021, nous avons analysé les 68 propositions émanant des 250 habitants mobilisés dans le cadre des Assises de l'eau, puis sélectionné et enrichi celles nous semblant prioritaires à mettre en œuvre pour amplifier la mobilisation citoyenne sur cette question cruciale de l'eau.

Les échanges constructifs avec les élus et services nous ont permis d'enrichir nos connaissances sur ce vaste sujet. Nous avons abouti à une liste d'enjeux et d'actions en faveur de la mobilisation citoyenne sur la question de l'eau. Une première contribution sera adressée aux élus du Grand Annecy au printemps 2022 et nous souhaitons vivement contribuer à la traduction concrète de ce travail auprès des habitants du Grand Annecy.

*«Échappée», 2018, Annecy Paysage, Sylvie de Meurville
© Marc Damage*



Participation aux journées nationales des Conseils de Développement [Réseau CNCD]

Le temps d'agir ensemble pour les transitions.

Rencontres avec des experts, tables rondes, témoignages d'expériences et de réalisations et de nombreux échanges ont animé ces 3 jours de travail.



Participation de l'Espace Citoyen à l'atelier «Comment faciliter et accélérer les transitions durables ?» - nov. 2021. © CNCD

L'Espace Citoyen y a apporté son témoignage sur les travaux menés avec le groupe PCAET.

L'intervention de Marc Fesneau, Ministre délégué chargé des relations avec le Parlement et de la participation citoyenne, a été suivie d'un échange avec les participants. Il veut crédibiliser la participation citoyenne en valorisant l'intérêt de ces démarches et faire des propositions pour une plus grande coordination de ces acteurs.

Ces temps de rencontres entre membres des Conseils de Développement sont sources de partage d'initiatives et facilitent le fonctionnement en réseau.

Les Conseils de Développement se positionnent comme des animateurs de débat public territorial et des facilitateurs capables de (re)tisser de la compréhension entre les élus et les citoyens au service des transitions territoriales. Celles-ci induisant des changements de mode de vie, il nous faut donc aider les citoyens à s'inscrire dans un projet, une vision, étape essentielle à leur mobilisation.

Des moyens renforcés. Engagement tenu !

Comme prévu par le cadre de coopération, « l'agglomération met à disposition de l'Espace Citoyen tous les moyens nécessaires à son bon fonctionnement » avec mise à disposition de personnel et une dotation de fonctionnement permettant notamment d'organiser les assemblées plénières et groupes de travail, de mettre en forme les productions, de bénéficier d'intervenants extérieurs pour alimenter les réflexions.

Arrivée en novembre, Florence Jaffrenou, chargée de mission s'est très vite intégrée et nous apporte une aide méthodologique et logistique efficace.

Ce recrutement par le Grand Anancy, au sein de la direction de la prospective sécurise les travaux de nos groupes de bénévoles.

Sans se substituer à l'engagement de nos membres actifs, l'action de Florence nous permettra de mobiliser dans de meilleures conditions et sur plus de sujets majeurs en cours sur notre territoire.



Merci à vous

Membres de l'Espace Citoyen au sein du bureau ou des groupes de travail, pour le temps passé et l'apport dans nos travaux, quel que soit son niveau.

Partenaires ou experts d'un sujet ou d'une méthodologie en appui dans nos groupes.

Élus et techniciens du Grand Anancy pour les réponses à nos sollicitations et le respect de notre indépendance.

C'est au final tout un réseau qui se mobilise au fil des mois et qui se renouvelle en permanence pour faire vivre la participation citoyenne.



04

MOBILISÉS, TOUJOURS MOBILISÉS

Plusieurs projets à enjeux ont été lancés par les élus en 2021. L'Espace Citoyen s'y est intéressé, suite à une saisine formalisée, via une auto saisine ou la participation aux réunions publiques mises en œuvre.

L'année 2022 verra ces projets se concrétiser et l'Espace Citoyen renforcer sa mobilisation.

Ce sera le cas sur le **PLUi-HMB** dont le processus d'élaboration va s'étaler sur la durée du mandat actuel. Notre groupe de travail, sollicité sur le thème « densité acceptable, densité désirable » rendra sa copie au Printemps pour alimenter le PADD. Ce groupe restera actif pour travailler sur d'autres aspects de l'aménagement et de l'urbanisme du territoire.

2022 sera l'année du **Plan Alimentaire Territorial**. La question agricole porte de nombreux enjeux : protection des terres agricoles, autonomie et qualité alimentaire, sécurisation de la profession. La diffusion des films produits dans le cadre de notre concours sera un des outils pour mobiliser les citoyens sur ces questions. Nous lancerons un nouvel appel à participation pour constituer le groupe qui suivra le déroulé du PAT et proposera des actions concrètes en direction des habitants.

L'eau restera au cœur de nos préoccupations. Nos membres ont participé à la phase diagnostic et aux ateliers participatifs. Notre groupe a transmis des propositions de priorité d'actions. Nous proposerons des actions de mobilisation qui pourront être intégrées dans l'appel à projet lancé par l'Agence de l'eau et auquel le Grand Annecy a répondu.

Sur la **mobilité**, les débats sont tendus et les attentes très fortes sur l'ensemble du territoire. Au delà du document rendu sur le Plan De Mobilité, nous suivrons attentivement les résultats des consultations en cours en 2022 afin de proposer à nos membres de travailler sur certains points à enjeux. Là encore un appel à participation sera lancé pour mobiliser des citoyens prêts à s'investir.

En référence au dernier rapport du GIEC, notre vigilance restera de mise sur le suivi du **Plan Climat Air Énergie Territorial** afin qu'il soit bien le fil rouge de toutes les actions prévues dans les autres plans.

Et il y a la **jeunesse**, sujet qui nous tient à cœur et pour lequel nous avons produit deux contributions à partir desquelles nous attendons un retour des élus et la mise en place d'un plan d'action sur lequel nous pourrions mobiliser.

Sans compter les sujets qui s'inviteront en cours d'année....



L'Espace Citoyen, c'est quoi ?

Il s'agit d'une instance de démocratie participative constituée de membres bénévoles issus de la société civile et de représentants des institutions et associations du territoire, qui effectue des missions de consultations et de propositions sur les orientations majeures des politiques locales.

Véritable outil d'aide à la décision, l'Espace Citoyen accompagne le Grand Annecy dans l'évolution du bassin de vie en formulant des avis citoyens. Dans les différentes thématiques abordées, il s'applique à traiter des sujets et des enjeux d'avenir concernant directement la population: la mobilité urbaine, la place des jeunes dans le territoire, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), etc.

L'Espace Citoyen du Grand Annecy
Conseil de Développement
Grand Annecy – 46 avenue des Iles
BP 90270 – 74007 Annecy
Tél 04 80 48 07 32
espacecitoyen@grandannecy.fr



L'Espace Citoyen
du Grand Annecy
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT